

Les bacs à marée de Réville

le 4 mars 2021

Les bacs à marée ont été vidés par 2 employés municipaux de Réville et 3 adjoints au maire.

RDV chez Denis LEJEUNE, vice-président du CRC pour décharger la collecte.

Les poches à huîtres sont entassées dans une structure métallique. « Que fait-on des élastiques ? » demande Magali.

Un employé de l'entreprise conduit un palox au cul du camion... il faut 3 palox pour les contenir d'autant plus que le véhicule de Magali en contient aussi. Au total, 2,5 m³ de déchets ont été déposés dans l'entreprise aujourd'hui.

Les déchets de pêche repartent à la déchetterie (plusieurs casiers à bulots et des cordages, petits morceaux de filet, ...), un pneu, des sachets en plastique, morceaux de tissu, gants en caoutchouc.

Merci à l'employé de l'entreprise LEJEUNE pour son aide, aux membres du conseil municipal de Réville pour leur participation et aux employés municipaux.



Le camion de la commune ne repart pas à vide. Il contient des déchets (0,5 m³) à déposer à Anneville-en-Saire et un bac à marée pour équiper la plage de la Mare.

À Réville, quatre plages (la Pointe de Jonville, la Vierge, la Cache aux Gresles et la Mare) ont maintenant un bac à marée, dont deux sont équipés de cendriers de plage.